



Questions fréquentes

Que faire des anciennes radiographies?

On conseille généralement de garder les anciennes radiographies pour des cas où des comparaisons seraient nécessaires entre situations nouvelles et anciennes. Il arrive toutefois que l'on veuille se débarrasser de ces radiographies.

En raison des sels d'argent recyclables qu'elles contiennent, elles sont considérées comme des "déchets spéciaux des ménages" et ne peuvent pas être jetées dans la poubelle ordinaire. Les parcs à conteneurs disposent d'un emplacement spécial pour cette catégorie de déchets; vous pouvez donc y apporter vos anciennes radiographies. Certaines communes organisent le ramassage de ce type de déchets plusieurs fois par an. Encore plus facile pour vous: certaines pharmacies acceptent de les reprendre. Elles les confient ensuite à des associations comme Pharmaciens Sans Frontières qui récupèrent l'argent contenu dans ces radios et dégagent ainsi des fonds pour financer leurs campagnes.

Si vous disposez de quantités importantes, Pharmaciens Sans Frontières peut même envoyer un camion pour venir les collecter chez vous.

Pharmaciens Sans Frontières Belgique
27, rue de la Forêt d'Houthulst à 1000 Bruxelles
Tél: 02/218.55.02 - Fax: 02/219.14.37
E-mail: psfbel@skynet.be

L'ASBL [l'Autre Terre](http://www.autreterre.org) collecte également les radiographies pour financer des projets dans les Pays du Sud.

Plus d'information auprès de Jean Lekane
tel : 04/240 68 45
Courriel : jean.lekane@autreterre.org

Des réponses personnalisées à vos questions : 081 730 730 | info@ecoconso.be | www.ecoconso.be

Source URL: <https://www.ecoconso.be/node/1752>